



Valeyres-sous-Ursins – Municipalité
Rue des Fontaines 2
1412 Valeyres-sous-Ursins

Tél. 024 435 19 68
E-mail valeyres.ursins.vd@bluemail.ch
Internet www.valeyres-sous-ursins.ch

Désaffectation partielle du cimetière

Conformément aux dispositions de l'article 70 du règlement cantonal du 12 septembre 2012 sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF), la Municipalité informe la population que les tombes suivantes du cimetière de Valeyres-sous-Ursins seront désaffectées à partir **du 1^{er} septembre 2023**.

Tombe portant le n°145 au nom de Gustave Chapuis 1875-1954

Tombe portant le n°146 au nom de Louis Beney 1894-1955

Tombe portant le n°147 au nom de Alfred Henry 1892-1955 et Henry Jeanne 1893 – 1974

Tombe portant le n°148 au nom de Justin Beney 1879-1956 et Lina Beney Cornuz 1888-1960

Tombe portant le n°149 au nom de Alice Chapuis 1874-1957

Tombe portant le n°150 au nom de Aline Bréchon 1875-1958

Tombe portant le n°151 au nom de Lydia Spahni 1889-1958 et Frédéric Spahni 1886-1965

Tombe portant le n°152 au nom de Arthur Pahud 1895-1960

Tombe portant le n°153 au nom de Emile Strähl 1902-1960

Tombe portant le n°154 au nom de Lucien Beney 1876-1961

Tombe portant le n°155 au nom de Louis Pidoux 1882-1962

Tombe portant le n°156 au nom de Ernest Henry 1883-1963

Toutes les tombes mentionnées ci-dessus sont arrivées au terme du temps de repos légal et de convention. Lorsque des urnes ont été ajoutées dans des tombes, c'est la date du premier défunt qui est déterminante.

Les familles intéressées à récupérer les monuments et les entourages peuvent en faire la demande par écrit **d'ici au 15 août 2023** auprès de l'administration communale, rue des Fontaines 2, 1412 Valeyres-sous-Ursins (024 435 19 68 / valeyres.ursins.vd@bluemail.ch)
Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à cette même instance.

Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en considération. Les plaques, monuments et entourages non retirés seront détruits, conformément à l'article 72 du (RDSPF)

Valeyres-sous-Ursins, le 9 février 2023